



ASSOCIATION DE CHASSE DE VILLENAVE D'ORNON ET DE TALENCE

A Villenave d'Ornon le 04 juin 2011

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2011

Dans la salle de l'OPEN de l'Espace d'Ornon, quarante cinq personnes étaient présentes ou représentées sur soixante dix sept adhérents, dont Monsieur le maire de Villenave d'Ornon, Patrick Pujol que nous avons remercié d'être avec nous encore cette année et Monsieur Rebière représentant Monsieur le Maire de Talence. La présence de P. Pujol, témoigne de l'intérêt qu'il porte à la vie de notre Association. Nous le remercions aussi pour la marque d'amitié et de convivialité dont il fait preuve en nous offrant le café de bienvenue et l'apéritif pour nous récompenser d'avoir bien travaillé ensemble

L'ordre du jour suivant a été suivi et les différents points traités.

- 1)- Renouveaulement des Membres du Conseil d'Administration.
- 2)- Rapport financier et bilan de l'exercice clos fin février 2011.
- 3)- Rapport moral et Bilan de la saison 2010-2011. (sur la base des engagements pris et des résultats obtenus, opération de nettoyage du territoire du 1^{er} avril 2011)
- 4)- Rapport des informations principales données à l'AG de la Fédération
- 5)- Prévisions pour la saison 2011-2012, (cartes, gibier, garderie, battues nuisibles H.S.C, débroussaillage entre les pins et allées secondaires, sécurité, ouverture, refuge d'hiver, barrières d'entrées).
- 6)- Questions diverses (améliorations du terrain et aménagements gibier, repas, lâcher de perdreaux, battues au chevreuil, battues au lièvre...)

1)- Renouveaulement des Membres du Conseil d'Administration ;

Messieurs Chancelier Michel et Rémi ayant été exclus de l'Association, il convenait de procéder à leur remplacement. En absence de candidature spontanée dans l'Assemblée le bureau propose de nommer pour leur attachement et leur dévouement à l'Association :

- Monsieur Jacques PESCHEL - Monsieur Thomas PUJOL - Monsieur J- Pierre PASTOR

Cette proposition, soumise au vote à main levée de l'Assemblée a été approuvée à l'unanimité.

2)- Rapport financier :

Notre trésorier Bernard Larose a présenté de manière détaillée et soignée les comptes annuels de l'exercice 01/02/2010 au 28/02/2011. Bernard a remis à tous les présents une copie du détail du Compte de résultat, nous ne présentons donc ici la conclusion :

Total des produits (toutes subventions, cartes, repas).....	21890,70 €
Total des charges (achat de gibier, loyer du terrain, Frais de fonctionnement, entretien).....	21878,08 €
Ce qui fait apparaitre un bilan positif avec un <u>petit bénéfice</u> de.....	12,62 €

Commentaire : Il convient de retenir que le montant de nos subventions couvre grosso modo le loyer et les frais et que le montant de la vente de cartes a couvert juste l'achat de gibier pour 10 lâchers.

Ce rapport financier, soumis au vote à main levée de l'Assemblée a été approuvée à l'unanimité.

3-a) Rapport moral :

J'ai rappelé que notre Association a été créée dans le but de rassembler des chasseurs dans une ambiance faite de bonne humeur, de respect mutuel, de convivialité, de détente. Il convient donc d'éviter dans nos propos des sujets qui blessent, montrons nous tolérants, respectueux d'une certaine éthique de la chasse. Sachons-nous en tenir à un nombre de faisans raisonnable par rapport au prix de notre carte à quelques unités près bien sûr. C'est le moment de vous dire que je compte sur vous pour que je n'aie plus à me préoccuper de situations comme celles traitées dans l'Assemblée Générale Extraordinaire de ce matin. Il n'y a rien de plus désagréable pour tous les bénévoles qui offrent généreusement leur temps pour le bon fonctionnement de l'Association que de devoir exclure des adhérents ignorants ces règles fondamentales.

J'assistais fin avril à une réunion de l'OMS (office municipal des sports) dont nous faisons partie depuis cette année. Son président, dans son rapport moral, et Monsieur le Maire adjoint, dans son allocution de fin de séance, ont félicité l'Assemblée pour le dévouement et l'engagement des bénévoles dans la diversité des activités offertes par les diverses associations regroupées à l'OMS. Ainsi chaque association apporte son soutien, avec des enjeux différents, les bénévoles marquent leur engagement citoyen. Pourtant de temps à autre surgissent entre jeunes joueurs des difficultés liées aux violences verbales sur les terrains de sport, comme souligné par le représentant départemental. Il convient d'agir pour la prévention de ces mauvais comportements. Souhaitons qu'entre personnes d'âge mûr, chez nous, entre chasseurs, chacun puisse trouver le sursaut de sagesse nécessaire pour apaiser son ego ou pour réprimer le mot ou le propos de trop qui offense son interlocuteur ou son entourage.

3-b) Rapport d'Activités

• **Les cartes :** Leur prix n'a pas augmenté, les chasseurs extérieurs bénéficiant du même tarif que les résidents de nos deux communes. Nous avons malheureusement assisté à une baisse très nette des adhérents pour la saison 2010-2011, trente chasseurs n'ont pas repris leur carte et nous avons enregistré 10 nouveaux chasseurs : le détail des cartes est le suivant :

- Nombre de cartes délivrées : 77 dont 69 payantes au lieu de 90 payantes en 2009-2010.

Détail : 63 cartes saison : (63 x 125 = 7875), 3 cartes 1/2 saison (3 x 90 = 270), 2 cartes migration (2 x 40 = 80), 1 carte journée (1x40 = 40). Ce qui conduit au total partiel de **8265 €** et avec les dons des adhérents de 5 + 10 + 25 = 40 €, au total général de **8305 €** .

- Les 9 cartes gratuites : seuls les deux gardes chassent, les 6 autres personnes ne chassent pas le faisan.

Détail : 2 pour les Gardes, (en application du règlement intérieur), 2 pour le Chef de meute et le lieutenant de l'ouvèterie (entrèe sur territoire, chasse en battue uniquement), 1 pour le propriètaire du congèlateur, 2 pour les Prèsidents d'Honneur, 1 pour l'invitè Fèdèration (carte pour une journèe de lâcher).

• **Gibier lâché** : 810 faisans (à 9,1€) et 100 perdreaux (à 7€) en 10 lâchers. L'investissement gibier est de 8071€ .

C'est du beau gibier, seul l'èlevage de Mios avait ètè retenu cette annèe pour la saison 2010-2011 (pas d'augmentation de prix).

• **Les battues**

Les battues au chevreuil : Le plan de chasse a ètè fait et rèparti tout au long de l'annèe. Je pense que les chasseurs prèsentés ont ètè èquitablement servis en part de gibier. Je n'insisterai pas sur le fait que notre efficacitè dèpend du nombre de chasseurs prèsentés ; Cette annèe une quarantaine de chasseurs diffèrents ont participè, c'est très bien !

Pour le cerf, aucun rèsultat, il ne semble pas qu'il ait sèjournè sur notre terrain, tout au plus on a pu constater èpisodiquement quelques empreintes de son passage. Il faut rester vigilant !

Les battues au lièvre : Pas de lièvre cette annèe

Les battues au sanglier : Sur la commune de Villenave 15 sangliers ont ètè prèlevés, ce qui est un joli score pour cette saison. Six ont ètè tués au voisinage immèdiat des terrains de sport de la Junca, avant qu'ils ne dètruisent les pelouses. Il faut en fèliciter l'èquipe de notre directeur de battue monsieur Yves Dussillols, toujours prète à intervenir quand le besoin se manifeste.

Ces battues n'ont lieu qu'après avoir fait le pied et quand on est sûr que les animaux sont bien prèsentés dans la zone de battue envisagèe. Les chasseurs doivent ètre disponibles dans l'heure ou la demi-journèe, seuls les volontaires sont prèvenus par tèlèphone, ces sorties sont souvent rèalisèes en semaine. En saison, Mr Duprat fait le pied tous les jours et ses efforts ne sont pas toujours rècompensés, son mèrite n'en est que plus grand. Il arrive en effet souvent que les sangliers prèsentés le matin ne soient plus là lors de la traque.

Pour le sanglier sur le territoire de chasse : nous poursuivons nos efforts : agrainage, goudron de Norvège, pour fixer quelques sangliers qui sont règulièrement de passage sur notre terrain mais qui n'y sèjournent pas. Les battues mixtes rèalisèes pour lesquelles l'autorisation de tirer le sanglier avait ètè donnèe, n'ont donnè aucun rèsultat.

Les volontaires susceptibles d'ètre disponibles pour les battues au sanglier, se sont inscrits sur une liste spècifique avec leur N° de tèl. Attention cette chasse demande d'avoir pris le timbre sanglier ! Monsieur Dussillols demande à chaque chasseur d'ètre impérativement muni d'une corne, sans quoi il se verra dans l'obligation de refuser la participation à la battue. Le port du gilet fluo est obligatoire.

Les battues au renard du mois de mars ; Deux renards levés, des os de faisans et lièvres, mais pas de prèlèvement.

Les battues administratives au nuisible: (renard et fouine essentiellement), conduites sous la direction du lieutenant de l'ouvèterie sont actuellement en cours et se dèrouleront jusqu'à la fin juin, le calendrier a ètè affichè à l'entrèe de la salle. Il a ètè distribuè aux chasseurs prèsentés aux dernières battues.

Le passage : pas d'info prècise, mais si quelqu'un veut donner son avis, c'est avec plaisir.

• **Le montant du loyer du territoire de chasse** est de 10000€, il correspond sensiblement à l'ensemble des subventions que nous recevons. Le budget est donc très serrè, il faut compter en effet avec les frais de fonctionnement que nous rèduisons au maximum mais qui existent tout de mème.

• **Garderie** : Aucune modification n'est envisagèe, nous sommes très satisfaités de nos deux gardes Jean-Michel et Bernard, toujours aussi actifs et prèsentés sur le terrain. Que pouvons-nous souhaiter de mieux ?

• **Stages de sècuritè** : huit chasseurs ont ètè inscrits au stage de sècuritè en battue, dont deux au stage plus spècifique de responsable de battue.

• **Ouverture d'un site internet** : J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine d'un site internet dèdiè à la chasse de Villenave et Talence son adresse : <http://www.chassevillenavetalence>

Vous pourrez le consulter à loisir et faire part à tous de vos remarques constructives, suggestions, proposer des photos etc.... Nous essayerons de le faire vivre au mieux en vous tenant au courant des dernières nouvelles. On va donc souhaiter une longue vie au nouveau-nè !

• **Manifestations** :

- Le repas de chasse de la saison 2009-2010 s'est dèroulè dans une ambiance chaleureuse et conviviale, je pense que la quarantaine de participants et leur famille en ont conservè un bon souvenir, il faut donc remettre le couvert cette annèe, rejoignez-nous nombreuses et nombreux.

- Nous avons participè aux deux forums des associations de V.O et de Talence afin de montrer notre existence, de prèsentè nos activitès et aussi pour faire un peu de Publicitè. Je remercie tous ceux qui ont participè, quelques cartes ont ètè vendues, nous recommencerons cette annèe.

- Nous avons participè à l'opèration de nettoyage de la nature dans le cadre des journèes du dèveloppement durable. La fèdèration dèpartementale des chasseurs avait lancè un appel à toutes les Sociètès et Associations de Chasse pour nettoyer leur territoire des dèpôts sauvages et conduire diverses actions pour permettre un meilleur accueil de la faune sauvage.

Notre secrètaire nous a donnè plus de dètails sur les travaux rèalisés pendant cette journèe et plus gènèralement a fait le point sur les amènagements en cours ou rèalisés pendant cette saison et sur ceux prèvus pour la saison prochaine. Quelques photos à l'entrèe de la salle ont illustrè ces activitès.

• **Le point sur les travaux et amènagements rèalisés sur le terrain**

Le dèbroussaillage : Nous avons bien reèu et compris les messages des chasseurs qui éprouvent des difficultès à marcher dans les semis de pins, c'est pourquoi cette annèe, nous avons dècidè de mettre tout en œuvre pour faciliter leur progression dans ces parcelles, c'est une question de sècuritè ! Je dis aux personnes qui se sentent plus particulièrement concernèes que nous souhaitons les garder parmi nous et espèrons que vous nous conserverez votre confiance et votre fidèlitè.

Les travaux consisteront donc au dèbroussaillage sur une largeur de 1,40 m au moyen d'un Gyrobroyeur de quelques allèes entre pins (tous les 100 à 150 m), dans les diverses parcelles de notre terrain et des allèes plus larges entre les parcelles qui ne sont pas entretenues par la commune de St Jean d'Ilac dans le cadre du service incendie. Nous disons bien quelques allèes seulement car il ne s'agit pas non plus de tout raser, il faut se montrer respectueux de la faune sauvage et en particulier du chevreuil et du cerf, du lièvre et èventuellement du sanglier.

La Compagnie des Landes est très occupèe dans le dèpartement voisin et nous ne pouvons pas compter sur son aide. Mais nous bènèficions cette annèe d'un prèt gracieux d'un tracteur et de son gyrobroyeur. C'est monsieur Auberger qui nous fait ce cadeau et nous l'en remercions chaleureusement. Ce tracteur ètant basè en Dordogne à environ 80 km de Bordeaux, le transport sera assurè par monsieur Teixeira au moyen de son camion.

Voilà des gestes qui honorent l'homme et le chasseur. Ces adhèrents exemplaires tèmoinnent ainsi de l'attention qu'ils portent à leurs camarades de chasse. Ils nous montrent aussi qu'ils sont conscients des rìguez budgètaires que connaît notre Association. Encore merci messieurs pour votre aide et pour votre dèvouement, nous sommes fiers de vous compter parmi nous.

Il a ètè convenu que ce transport aura lieu le dernier Week-End de juillet, et nous bènèficierons de ce matèriel pendant trois semaines. Après quoi nous le ramènerons à sa base.

Il sera conduit sur le terrain par des personnes qualifièes en fonction de leur disponibilitè, de faèon à èviter les accidents et les ennuis mècaniques car le terrain est irrègulier et les souches sont nombreuses.

Nous attendons donc de l'aide les trois premières semaines d'août, pour aider le conducteur du tracteur en cas de besoin et l'assister pour des raisons de sécurité afin qu'il ne soit jamais seul, il est demandé d'être muni d'un téléphone portable. Une liste de volontaires a été remplie.

La journée de nettoyage :

Dans le cadre de la semaine du Développement Durable (1^{er} au 7 avril), la FDCG a demandé à ses Associations de Chasse de se mobiliser pendant la journée du samedi 2 avril, pour mener une action de nettoyage sur leur lieu de chasse. **Les Chasseurs de l'ACVOT et leurs amis se sont engagés !** à faire disparaître les dépôts sauvages qui souillaient notre terrain, vider les containers à cartouches vides, mettre en place des barrières pour réduire les entrées de camions, étendre le gravier, couper la végétation autour des panneaux « chasse gardée » afin de les rendre aisément visibles. Toutes ces actions ont été menées à bien, certaines ont demandé de poursuivre notre effort au-delà de la seule journée d'action prévue. Dans cette action, nous avons bénéficié de l'aide appuyée, efficace et sympathique de la mairie de Saint Jean d'Illac. Trois agents sont intervenus avec tractopelle, camion et gyrobroyeur pour enlever et transporter à la décharge 2 tonnes soit 6m³ de déchets, gravas et matériaux les plus divers qui composaient les trois gros dépôts sauvages sur notre territoire. Des fossés ont été dégagés des arbustes et autres plantes ligneuses qui les encombraient. Les quinze chasseurs présents ont ainsi pu se consacrer aux autres tâches prévues. En fin de journée la nature était plus accueillante pour la faune et la flore sauvage, plus belle aux yeux de tous ceux qui l'admirent et la protègent. Un moment de convivialité a réuni cette équipe pour le repas de midi dans une ambiance de bonne humeur et de solidarité, satisfaite et consciente d'être de véritables acteurs de la protection de la nature.

Agrandissement de la cabane d'hiver

Nous avons constaté l'hiver dernier que quelques places assises de plus auprès de la cheminée barbecue auraient été appréciées. Nous avons donc entrepris des travaux d'agrandissement soit une vingtaine de m² supplémentaires ajoutés avec une avancée pour le dépeçage du grand gibier ; ces travaux sont actuellement en voie d'achèvement (fin mai 2011). La cheminée elle-même a été restaurée.

Le rapport moral et d'activité, soumis au vote à main levée de l'Assemblée a été approuvé à l'unanimité.

4) Résumé de l'Assemblée Générale de la Fédération

Comme l'an passé, cette réunion a connu un grand succès, beaucoup de Présidents étaient là pour écouter les responsables de notre Fédération de Gironde, les responsables régionaux, Mr le maire de Braud et Saint Louis, le sous-préfet de Blaye, la salle Klébert Marsaud était pleine, ce qui devait représenter 400 à 500 personnes. Le repas a eu lieu à Saint Martin Lacaussade, dans la salle Jacques Narbonne.

Ma première remarque, sera pour souligner le dynamisme et l'attachement de ces responsables d'Associations ou de Société de chasse à cette réunion annuelle. Il me semble pouvoir dire que les responsables locaux élus par les chasseurs de la Gironde sont heureux de faire masse, de se montrer solidaires d'une même cause et de la défendre devant les plus hautes instances de l'Etat, à travers leurs différents délégués.

Après l'allocation de bienvenue de Monsieur le maire de Braud et St Louis, très heureux de nous accueillir dans sa commune, le sous-préfet de Blaye est intervenu malgré un emploi du temps très chargé en raison de problèmes de sécurité routière (l'accident survenu sur l'A10 entre poids-lourds).

Il a témoigné de l'action des chasseurs concernant la préservation de la nature et de la faune sauvage, il s'est félicité de la collaboration constructive entre la Fédération et l'état, ces sujets seront évoqués au plan national lors des états généraux de la chasse avec le ministre de l'économie. Pour ce qui est de la régulation du gros gibier, il s'est montré très satisfait des actions conduites sur le terrain par les chasseurs, de la participation de la Fédération tout particulièrement pour le Médoc, quand il a fallu établir les documents objectifs. Il a souligné la capacité d'analyse de la communauté des chasseurs, et sa force de proposition. Un autre accord a été signé concernant les zones humides du blayais. Il a félicité l'Assemblée et la fédération pour savoir maintenir une chasse démocratique, active, bien gérée, participative avec un compliment spécial pour la bonne réalisation de nos plans de chasse vis-à-vis de la sécurité routière, en particulier près des routes à grande circulation et autoroutes.

Le Président Sabarot, nous a fait part de l'intérêt qu'il porte aux réunions de secteurs, il estime qu'elles ont été très fructueuses. Puis il a présenté le rapport financier, le trésorier étant souffrant. Pour retenir un ordre de grandeur, sachez que le budget de la fédération est de 3 millions d'euros environ et qu'il se divise en trois parts égales 1/3 pour le personnel, 1/3 pour les charges (structure et frais de fonctionnement), 1/3 pour les subventions. Par ailleurs, les commissaires aux comptes n'ont relevé aucune irrégularité, aucune observation, c'est un travail soigné et sérieux.

La seule ombre au tableau est l'écart entre le montant prévu et le montant réel des indemnités à payer pour le sanglier. Ainsi pour retrouver l'équilibre, le timbre sanglier passera à 12 €. Le tarif pour chevreuil et cerf est inchangé. La Fédération pense pouvoir baisser le prix du timbre sanglier dès l'an prochain mais il faudra faire encore mieux que le prélèvement de cette année qui était pourtant de : 8000 sangliers, 14730 chevreuils.

Les sangliers attaquent les légumes, les cerfs piétinent le muguet...Le montant des subventions est aussi sensible à la nature de ces dégâts payés plus chers que les dégâts sur céréales. Il est important de travailler sur l'équilibre agro-cynégétique entre chasseurs et agriculteurs.

Le secrétaire de la Fédération nous fait savoir que malgré les prélèvements effectués pour le gros gibier, le cheptel n'est absolument pas en danger, pour le cerf le tir sur femelle devra être intensifié dans le médoc, et les sangliers sont encore en augmentation, donc poursuivre le travail avec régularité sans se décourager.

Formation sécurité : Le port du gilet et casquette fluo devient obligatoire, mais on note une nette amélioration depuis une vingtaine d'années, chasseurs plus vigilants et respectueux des règles, plus responsables, bienfait des stages probablement... J'espère que nos chasseurs inscrits aux derniers stages de cette année respecteront les consignes reçues et seront vigilants sur le port des gilets.

Pour le petit gibier : Le vice président de la Fédération est satisfait des efforts fournis par les chasseurs pour la réalisation des cultures et jachères fleuries ainsi que pour l'aménagement des territoires de chasse.

Le regroupement de territoires est un message difficile à faire passer.

Pour le piégeage qui se porte bien, il faut que piégeurs et agriculteurs se rapprochent de façon à cibler les besoins et augmenter l'efficacité.

Pour le nuisible : Il y aura une modification du classement en trois catégories : Espèces envahissantes (ragondin et raton laveur), - Espèces Nuisibles : renards, fouines, pies, étourneaux- Espèces nuisibles par époque : Lapin. Conclusion beaucoup de travail de fait ; mais aussi beaucoup de paperasse et de temps perdu, poursuivre nos efforts.

Info sur le passage : Palombes : 2 pics : du 7 et 8 octobre puis mi-octobre. Nombreux vols au retour ; et beaucoup de palombes restent chez nous. Les balises placées sur les oiseaux migrateurs donnent des précisions sur les routes suivies et confirment que les oiseaux changent leurs habitudes – de route et de résidence – ils peuvent rester chez eux deux ans consécutivement ou s'installer en dehors de leurs lieux habituels en attendant la prochaine migration.

Accidents : La fédération éditera des plaquettes pour rappeler les techniques pour monter aux arbres.

Bécasses : Bonne saison, les mesures prises sont suffisantes, mais il est nécessaire de recueillir des données plus facilement exploitables et d'avoir une meilleure communication : ceci se traduit par un carnet de prélèvement valable dans toute la France. **Pour la bécassine** saison médiocre.

Grives et alouettes : Les beaux tableaux des années passées sont terminés, Pics 6 et 7 octobre puis mi-octobre correspondent à ceux de la palombe. Il a été remarqué que l'hivernage est plus important sur la rive droite.

Pour le gibier d'eau on note une amélioration constante des zones humides, mais les aménagements prennent parfois beaucoup de temps.

Le directeur de la Fédération J. Veiga a insisté sur le fait que les chasseurs doivent être reconnus désormais comme faisant partie intégrante des gestionnaires de la nature. Ce sont des interlocuteurs privilégiés de part leur connaissance du milieu de la faune sauvage et de leur environnement. Depuis quelques années les chasseurs travaillent en collaboration avec les biologistes, leurs travaux tardent à être reconnus et pourtant la qualité des observations et des analyses ne s'est jamais avérée fautive. Le scientifique était semble-t-il réservé à des organismes rarement au fait de la réalité du terrain. Les effets des efforts fournis commencent à se faire sentir, le chasseur cesse d'être perçu comme un prédateur primaire pour apparaître sous le jour d'un gestionnaire de notre patrimoine cynégétique, mais il faut se battre et le chemin sera encore long et semé d'embûches. Nous serons encore perçu comme des tueurs : aux yeux de certains, cette sensiblerie exacerbée fait écran à tout argument produit par les chasseurs, même s'ils démontrent de manière irréfutable, qu'ils savent s'adapter à ce que produit la nature au fil du temps et des saisons et qu'ils sont mieux que personne aptes à la comprendre et à la protéger.

Pour finir, j'ai retenu entre autres propos, les messages suivants de notre Président dans son allocution de fin de séance.

•Message aux chasseurs :

-Les 47000 chasseurs de Gironde forment un bloc solidaire forgé par les luttes et les actions entreprises.

-Passion n'exclut pas raison.

-L'image du chasseur prédateur devient progressivement celle du chasseur gestionnaire.

-Le bénévolat dans le cadre du Développement Durable n'a pas eu l'impact ni la publicité qu'il mérite, mais on peut en être fier, il faut continuer à se faire mieux connaître. (Allusion à la journée de nettoyage)

-Intensifier le partenariat avec les agriculteurs, améliorons notre communication.

-La Fédération recrute : affiche géante (8m² au cœur de BORDEAUX « AGISSEZ pour la nature - Devenez chasseur » Coquelicot, coccinelle, jachère fleurie, sur ciel bleu légèrement nuageux.

•Message aux parlementaires :

-Un dimanche sans chasse (attaque de Natura 2000), le danger existe.

-Publicité injurieuse de Natura 2000 accompagnée d'une lutte féroce auprès du gouvernement.

-Le Président se félicite de la qualité des relations et de la façon de travailler avec la DDTM, le Conseil Général, le Conseil Régional et l'ONF.

-Il rappelle énergiquement la sévérité dont chaque responsable doit faire preuve à l'égard des braconniers.

-Enfin la Fédération agit pour permettre aux chasseurs de mieux vivre.

5) Prévisions pour la saison 2011- 2012 :

Le gibier lâché :

C'est la question essentielle pour l'équilibre du budget et la satisfaction des chasseurs ; en somme pour que l'Association continue à vivre normalement. C'est aussi le point le plus difficile à traiter correctement dualité qualité-prix et quantité : doit-on prendre systématiquement le moins offrant ? L'augmentation de prix est-elle justifiée sachant que le grain, l'électricité, le carburant augmentent ? En fait la réponse repose en partie sur le nombre d'adhérents de la saison prochaine mais que nous ne connaissons, qu'après avoir vendu nos cartes soit, fin septembre, alors que nous devons maintenant signer le contrat avec l'éleveur. Nous avons dû nous prononcer sur le choix entre l'élevage de MIOS, Mme BOROWYER, notre fournisseur de l'an passé avec une production artisanale de très bonne qualité et la lagune du merle Mr VASSEUR élevage plus industriel à un prix très compétitif, mais dont on ne connaît pas la qualité gustative du produit. Faisan 9€ 30 pour 9€, perdrix 7€30 pour 6€80. Après négociation, Mme BOROWYER nous a proposé de maintenir les mêmes prix que l'an passé, 9€10 et 7€, elle a préféré cette solution plutôt que de perdre un client ce qui lui porterait un coup très dur. Nous avons visité les installations de Mr Vasseur et constaté effectivement le caractère plus industriel de l'élevage. Les perdreaux sont élevés sur un autre site...

Dans le doute nous avons choisi de reconduire notre commande chez Mme Borowier afin de conserver la même qualité. Cependant vous trouverez une variété de faisans hybrides très proche du faisan commun mais un peu moins lourd, qui devrait mieux s'envoler et moins piéter.

Pour l'an prochain : prévisions de trésorerie :

Compte tenu du nouveau prix des cartes et du coût du gibier, si 65 cartes sont vendues, 10 lâchers seront réalisés, pour 80 cartes on pourra réaliser 11 lâchers.

Prix des cartes : Nous ne pouvons plus maintenir nos cartes à 125 €, la subvention de la mairie de V.O. a progressé de 700 € soit 10% d'augmentation, cependant, la mairie de Talence nous annonce une diminution de 10% environ soit de 200 € en invoquant le faible nombre de chasseurs, donc Messieurs les Talençais je vous invite à faire un maximum de publicité pour augmenter le recrutement dans votre commune....

Nous nous devons, nous aussi de faire un petit effort. Cette augmentation est modérée puisqu'elle est de 5€ représentant 4%. Pour les extérieurs qui ne nous donneront pas le timbre, il faudra compter 5€ de plus ce montant nous a été recommandé par le président de la Fédération.

Cette révision des prix permettra d'assouplir la marge de manœuvre, afin d'ajuster au mieux l'équilibre de notre budget et de nos activités. Par marge de manœuvre on entend la possibilité d'imaginer quelques activités festives nouvelles, réaliser quelques aménagements ou augmenter le nombre de pièces de gibier tout simplement dans le cas où nous arriverions à 80 cartes.

Vous serez les meilleurs garants de la vie de votre association en vous montrant fidèles, en reprenant votre carte l'an prochain et en invitant des amis à nous rejoindre. Il n'y a pas meilleur recrutement que par message transmis de bouche à oreille.

Les nouveaux tarifs en vigueur pour la saison 2011-2012 seront donc :

Carte pour la saison :	130 €	;	Extérieurs ne donnant pas le timbre	135 €
Carte demi-saison :	95 €	;	Extérieurs ne donnant pas le timbre	100 €
Carte invités 1 jour :	40 €	;		
Carte migration :	45 €	;	Extérieurs ne donnant pas le timbre	50 €

Les informations : n'oubliez pas de passer à l'abri (parking 2), sur le tableau d'affichage sont annoncés les changements, les activités nouvelles, c'est le seul moyen pour les membres responsables de communiquer aisément avec vous tous.

Les battues : Le plan de chasse sera toujours de 10 chevreuils et de 1 cerf, 17€ le collier de chevreuil et 83 € celui de cerf. Sachant que votre générosité pour payer le collier de cerf de l'an dernier permet de payer déjà 40% de celui de l'an prochain.

La destruction des nuisibles : le calendrier des battues sera affiché sous l'abri comme d'autres informations, vous pouvez vous joindre à nous à la cabane pour les battues sur notre territoire et au rendez-vous indiqué pour les battues sur les communes voisines. Elles ont lieu les samedis et dimanches matin.

Les cultures : Il n'y en aura pas cette année compte tenu des résultats obtenus l'an dernier et du manque de crédit pour entreprendre des travaux. Nous ferons quelques essais de jachère fleurie seulement et à petite échelle.

Les manifestations : elles seront les mêmes que l'an passé nous comptons sur votre aide :

- Les forums (à V.O. samedi 3 septembre, à Talence le samedi 10 septembre), les repas de battues les jours de lâchers, l'opération de nettoyage (Développement Durable)...

- Le repas de chasse 2010-2011, le 18 juin,

- Le repas du renard pour tous ceux qui désirent y participer vers la fin juin. Date à fixer.

- Consultez votre site internet, faites le connaître !

Ces prévisions pour la saison 2011-2012, soumises au vote à main levée de l'Assemblée ont été approuvées à l'unanimité.

6) – Questions diverses

- **Les stages de sécurité, indice de satisfaction ?** Les chasseurs considèrent que ces stages ont constitué une bonne pique de rappel, même s'ils ont le sentiment de connaître et d'observer les consignes de sécurité.

- **Le partage des pièces de gibier ?** La réponse à cette question n'est pas simple on peut dire qu'il ne s'agit pas d'une chasse privée où le tableau de chasse est entièrement partagé. Cependant rien n'interdit au hasard des rencontres entre chasseurs sur le territoire, d'offrir une pièce à un chasseur qui n'aurait rien vu de la matinée, si le bonheur de la chasse a été de notre côté. C'est une question de comportement et de rapports humains qu'il est préférable de laisser se développer librement que d'imposer, ce n'est pas dans l'esprit de notre Association. Par contre prélever sans discernement est répréhensible, est-il besoin de le rappeler ?...

- **Travaux divers, aménagements ?** La question concernait la possibilité de construire un abri pour la période de migration avec un toit étanche, utilisation de tôle par exemple. La réponse est clairement oui, à condition que ces abris restent discrets et n'entraînent pas la présence de déchets. Ils doivent être aisément démontables et ne pas laisser au sol de traces durables de matériaux étrangers comme béton ferraille ou autre. Par contre le fait de confectionner un abri ne donne aucun droit d'exclusion d'autres chasseurs dans la zone où il est édifié. En cas de discordes sur ce point il est fortement conseillé de s'adresser à un garde qui rétablira l'ordre. Si ces discordes devenaient fréquentes, l'autorisation de construction de tels abris serait règlementée ou supprimée suivant avis du Conseil d'Administration.

Conclusion

Nous connaissons quelques difficultés de fonctionnement, augmentations diverses, diminution du nombre de chasseurs, se traduisant par un budget très serré, mais ne soyons pas pessimistes, certains contacts avec des chasseurs m'ont appris qu'ils nous rejoindraient l'an prochain, certains d'entre vous m'ont assuré connaître des amis qui pourraient aussi nous rejoindre. On peut donc rêver jusqu'à l'ouverture et espérer que nous serons plus nombreux la saison prochaine, c'est la raison pour laquelle nous avons anticipé une éventualité de 80 cartes. Mais ceci n'est valable que si vous, adhérents cette saison, vous renouvelez votre carte la saison prochaine et poursuivez vos efforts pour recruter un copain. N'oubliez pas que nous faisons la carte moitié prix aux chasseurs ayant obtenu leur permis dans l'année.

Monsieur le Maire s'est adressé à l'Assemblée avant de nous quitter, il a prononcé quelques mots d'encouragement à poursuivre, pour nous féliciter d'agir dans le cadre du développement durable, il s'est également préoccupé de savoir si nous avions besoin d'une aide plus importante.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h, elle est suivie du verre de l'amitié, en attendant le plaisir de se retrouver pour la vente des cartes de la saison prochaine.

Le secrétaire

Jean-Jacques JUVIN

Le président

Jean-Marie ANGLES